

# La Voix du G D S



## VOTRE MENSUEL SANITAIRE

Lettre d'information - N°29 – Janvier 2019



### L'édito du Président

En ce début d'année, je vous présente, au nom du conseil d'administration et de l'équipe administrative, tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. La situation économique difficile des élevages conduit chacun d'entre nous à compresser au maximum ses charges. C'est dans cet objectif que votre conseil d'administration conduit sa politique et vous propose des actions et des plans adaptés. Des animaux en bonne santé, ce sont **des pertes et des frais vétérinaires en moins** ; ce devrait même être un critère davantage reconnu sur les marchés pour la valorisation de nos efforts quotidiens. Chacun d'entre vous a d'ailleurs une carte commerciale à jouer auprès de ses acheteurs, notamment avec le développement du plan Bvd et les garanties d'animaux non Ipi. Quand une coopérative qui bordure les Hauts de France propose une plus-value de 10€ sur les broutards et 7€ sur les veaux non Ipi, chacun est en droit d'attendre le même retour dans notre région.

Le GDS à son niveau, et grâce au partenariat avec le Département, maintient son soutien à ce programme comme sur l'ensemble des autres actions, et cela **sans faire évoluer ses cotisations** en 2019.

Bien entendu, nous suivons de près les évolutions de la Peste Porcine et de la Besnoitiose qui se rapprochent dangereusement de notre région mais aussi celle de la Tuberculose suite au foyer découvert sur le littoral en fin d'année. Je ne peux qu'inciter chacun à la vigilance et à **renforcer les mesures de biosécurité** sur les élevages.

Bonne nouvelle enfin, la mise en service du site internet des Gds Hauts de France qui dispose d'une mine d'informations. Votre accès personnalisé vous permettra d'accéder à l'ensemble de **vos résultats d'analyses** de laboratoire... Fini de retourner les tiroirs, il n'y a plus qu'à cliquer\* !

Bonne année à tous.

Valéry LECERF- Président

\*voir les modalités d'accès à la suite



## « Comprendre la cause des problèmes de reproduction et/ou des avortements de mon troupeau »

Vous avez eu courant de l'année passée des avortements sans raisons apparentes ? Vous avez quelques problèmes au niveau de votre reproduction que vous n'arrivez pas à élucider ? Vous avez des problèmes de métrites/non délivrances récurrents ?

**>> Il est temps d'agir et de limiter les pertes économiques qui y sont liées !**

Le GDS propose à ses adhérents un Kit « problème de reproduction » avec 4 à 5 maladies analysées par le LDA, qui font partie des causes les plus souvent rencontrées en élevage.

Ce kit doit être réalisé sur **6 vaches/brebis/chèvres minimum** afin de pouvoir mettre en relation les résultats et ainsi pouvoir déterminer s'ils sont vraiment la cause des problèmes rencontrés.

**>> 50%** du coût de ce kit vous est remboursé grâce à notre convention avec le Conseil Départemental. (Coût estimé pour 6 bêtes : environ 50€ HT)

**Pensez à le demander à votre vétérinaire !**

### Vos résultats d'analyses LDA62 sur votre boîte mail

Le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas de Calais (LDA62) a mis en place l'envoi systématique des rapports d'analyses par mail sous format PDF pour les éleveurs qui le souhaitent, en complément de l'envoi par voie postale. Prochainement, l'envoi postal s'arrêtera.

**Aussi, pour ne plus recevoir vos « résultats papiers » par courrier, et gagner en rapidité, envoyez dès à présent votre demande à l'adresse suivante : [lda62@pasdecalais.fr](mailto:lda62@pasdecalais.fr)**

en indiquant vos coordonnées et l'adresse mail à laquelle les résultats seront transmis.



## Programme BVD : bilan positif pour les 6 premiers mois !

Depuis le 1er juillet 2018, les éleveurs de la région sont engagés dans le programme d'éradication de la BVD commun à 19 départements. Ce lancement est un succès, déjà **50%** d'entre vous dépistent les veaux via les boucles 2en1. **Cela correspond à 65 % des naissances !**

Du 1er janvier au 31 décembre 2018, le taux d'IPI détectés est de 0,92% soit 364 veaux. Une donnée non alarmante, mais leur répartition sur le territoire favorise les contaminations rapides. Lors d'introductions (et pour les bovins non connus en BVD), **n'oubliez pas de dépister les animaux!**

Pour les cheptels fortement infectés par le virus (**>15% d'IPI**), la caisse CRSSA interviendra désormais, **afin de vous apporter une aide supplémentaire.** Si vous êtes dans cette situation, le GDS vous contactera **afin de préparer un dossier.**

### Tuberculose Bovine : la surveillance a démarré !

L'enquête épidémiologique autour du Foyer de Tuberculose Bovine de Leulinghen-Bernes touche à sa fin.

La DDPP a recensé les cheptels en lien avec l'élevage touché, et a programmé des intradermo-tuberculinations comparatives (IDC). Dans un premier temps, 19 cheptels voisins de pâture ou utilisant du matériel de Cuma en commun, feront les tests sur tous les bovins de plus de 6 mois, ***avant la fin mars.***

Pour la suite, l'analyse documentaire de la DDPP, réalisée sur une période de 9 ans, a compté 31 cheptels du département qui ont acheté ou vendu des bovins à l'élevage infecté. Des IDC y seront également pratiquées rapidement. A noter que des élevages sont aussi concernés dans 20 autres départements.

Tous ces troupeaux sont actuellement placés sous surveillance par le Préfet. Les frais de tuberculination sont ***totalemment pris en charge par l'Etat.***

Parallèlement, l'enquête épidémiologique a conduit à la mise en place d'une surveillance de la faune sauvage (blaireaux et sangliers) fortement présente sur ce secteur. Des analyses sont en cours. Par ailleurs, le niveau du dispositif de surveillance national s'est élevé au rang 2 (plan Sylvatub).

Enfin, le cheptel foyer a été abattu et le site est en cours de désinfection. Un repeuplement pourra bientôt s'opérer.



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au **03 21 60 48 98** ou par mail à l'adresse suivante : **[gds62@reseaugds.com](mailto:gds62@reseaugds.com)**

## Equidés : Attention aux érables sycomores !

Plusieurs cas de myopathie atypique des équidés ont été signalés en 2018. Celle-ci affecte les chevaux séjournant en pâture, généralement en automne et au printemps.

Les signes cliniques de cette maladie, ***généralement fatale***, tendent à se manifester à la suite de conditions climatiques particulières.

Il n'existe pas, aujourd'hui, de traitement curatif. Elle résulte d'une intoxication aiguë par l'ingestion d'une toxine, l'hypoglycine A, contenue dans les graines et plantules d'érables sycomores.

Pour rappel, d'autres espèces type thuya, If à baies, laurier, buis ... sont ***très dangereuses*** pour les animaux d'élevage.

Plus d'info sur [www.vegetox.envt.fr](http://www.vegetox.envt.fr), rubrique « toxicologie végétale »- Galerie photos.

### Biosécurité : une opération « bacs d'équarrissage » en cours de finalisation !

Une bonne gestion des animaux morts étant une des mesures essentielles et « de bon sens » d'un plan de biosécurité, les GDS Hauts de France finalisent un groupement d'achat de bacs d'équarrissage avec un fabricant régional.

Référencés par Atemax, ils vous seront rétrocédés par notre filiale 4D services, à des conditions préférentielles. Les bons de commande vous seront adressés par mail très prochainement.

## Le site internet des GDS Hauts-de-France est désormais ouvert à tous !

Depuis le 18 janvier 2019, les GDS des Hauts-De France mettent à la disposition des éleveurs, de leurs partenaires et du grand public un site internet dédié à l'actualité sanitaire et la lutte contre les principales maladies !

En effet, vos GDS ont travaillé ensemble depuis plusieurs mois pour vous offrir un site complet présentant leurs missions, les équipes départementales et régionales. Vous y trouverez également de l'information et de la documentation sur les maladies fréquemment rencontrées dans vos troupeaux, la gestion sanitaire de vos animaux, les maladies émergentes, les rencontres locales, l'actualité.... Bref un véritable outil pour vous faciliter le quotidien !

La documentation et l'actualité portent sur différentes espèces représentées dans vos sections bovine, ovine et caprine, porcine, équine, aquacole et apicole. Pour plus d'informations sur les modalités de fonctionnement des services proposées dans votre département, contactez nos équipes. Vous les retrouverez dans la rubrique « nous connaître ».

**Rendez-vous sur [www.gdshautsdefrance.fr](http://www.gdshautsdefrance.fr) votre site d'information sur la santé de vos troupeaux en région Hauts-de-France !**

### Un nouvel outil d'aide à la gestion sanitaire de votre troupeau

Les éleveurs du Pas de Calais disposent en plus du site internet, d'un espace dédié aux adhérents GDS : le « **SPECIAL ADHERENTS** ».

Il s'agit d'un nouveau service proposé aux adhérents 62 et à terme à l'ensemble des adhérents des 5 GDS de la région.

Vous y retrouverez l'ensemble de **vos résultats d'analyses sanitaires de vos troupeaux**, regroupés dans un unique lieu !

Mais aussi un **guide à l'achat** ! Cet outil vous indiquera les tests à l'introduction à réaliser (qu'ils soient obligatoires ou recommandés) sur les bovins que vous avez introduits dans votre troupeau dans les 30 derniers jours (sous réserve que les notifications de mouvements soient correctement réalisées).

Pour accéder à ce service :

- Connectez-vous dès à présent au site [www.gdshautsdefrance.fr](http://www.gdshautsdefrance.fr), cliquez sur « SPECIAL ADHERENTS » puis sur « **Pas encore de compte ? Demandez vos identifiants.** » (Votre numéro EDE sera indispensable),

A réception de votre demande, votre GDS vous créera un identifiant et un mot de passe qu'il vous transmettra par mail ou par courrier si vous ne disposez pas d'adresse mail connue dans notre fichier d'adhérents,

→ Une fois en possession de ces éléments, rendez-vous sur le site internet des GDS Hauts-de-France : [www.gdshautsdefrance.fr](http://www.gdshautsdefrance.fr), et cliquez sur « SPECIAL ADHERENTS » ; il ne vous restera plus qu'à vous identifier pour accéder aux données sanitaires de votre élevage.

*Attention, si vous disposez de plusieurs numéros de cheptels, vous devrez faire une demande d'identifiant et de mot de passe pour chacun de ces cheptels.*